

Quelle famille?



Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Les familles recomposées au Québec : qui sont-elles?

Un profil à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Au cours des dernières décennies, la famille québécoise a connu des transformations profondes dont une des plus importantes correspond à l'accroissement des ruptures de couple. L'ampleur du phénomène de l'instabilité conjugale a entraîné l'augmentation du nombre de familles monoparentales et favorisé la progression des familles recomposées, les pères et les mères seuls étant susceptibles de fonder une nouvelle union avec un autre partenaire (Marcil-Gratton et collab., 2003; Vézina, 2012). La croissance des familles recomposées que l'on observe témoigne en partie de la diversité grandissante des environnements familiaux des Québécois. Ainsi, les familles recomposées représentaient en 1995 environ 11 % des familles comprenant un couple et des enfants alors que ce pourcentage atteignait un peu plus de 14 % en 2006 (ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Cela dit, la décision de cohabiter dans un contexte où des enfants sont issus d'unions antérieures n'est pas en soi un phénomène nouveau puisque, jusqu'au 17^e siècle, un mariage sur trois était en fait un remariage et que la fréquence du phénomène est restée élevée jusqu'au 20^e siècle (Conseil de la famille et de l'enfance, 2007). Ce qui particularise la situation contemporaine est que ces recompositions ne s'exercent généralement plus dans un contexte de veuvage mais plutôt à la suite d'une ou de plusieurs ruptures de couple.

La progression continue de ces recompositions familiales et les enjeux sociaux et économiques qu'elle suscite – notamment au regard de l'éducation et du bien-être des enfants (Saint-Jacques et collab., 2009; Damon, 2012) – incitent à s'y intéresser. À partir de données récentes, ce quatrième numéro du bulletin *Quelle famille?* vise à présenter un ensemble d'informations statistiques sur les familles recomposées au Québec, en précisant notamment l'ampleur actuelle de la recomposition familiale et en faisant ressortir certaines caractéristiques générales de ces familles. Le lecteur trouvera notamment réponse à des questions telles que : Combien y-a-t-il de familles recomposées formées des enfants du conjoint ou de la conjointe? Quelle part des recompositions familiales comprend au moins un enfant issu de l'union actuelle des parents? Quelle est la proportion de familles recomposées en fonction de l'âge des enfants? Les conjoints de ces familles sont-ils relativement plus nombreux que ceux des familles intactes à vivre en union libre? Sont-ils plus scolarisés et actifs sur le marché du travail que ceux des familles intactes?

Le portrait statistique des familles recomposées proposé ici s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), qui a remplacé en 2011 le questionnaire détaillé obligatoire du recensement canadien. Contrairement aux

Table des matières

Les différentes configurations de familles recomposées	3
Quelques caractéristiques des familles recomposées	5
Bibliographie	12
Notions, définitions et particularités des données	13

recensements antérieurs, il est maintenant possible d'établir une classification des familles de recensement composées de couples avec enfants permettant de distinguer les familles intactes et les familles recomposées. Il en découle que les résultats contenus dans ce bulletin sont restreints aux données de l'année 2011.

Par ailleurs, l'Enquête nationale auprès des ménages et le recensement canadien reposent sur des bases méthodologiques différentes. Il est fortement suggéré au lecteur de consulter l'encadré qui suit pour prendre connaissance de cette nouvelle source d'information et des principales répercussions d'un tel changement sur la qualité des données présentées.

La famille recomposée dont il est question dans ce bulletin s'appuie sur la définition de la famille de recensement de Statistique Canada, qui est basée sur la notion de corésidence. Cette définition repose en effet sur les liens entre les personnes résidant au sein d'un même ménage. La famille de recensement peut être composée tant d'un couple avec ou sans enfant – que les conjoints soient mariés ou en union libre, de sexe opposé ou de même sexe, et que les enfants, le cas échéant, soient ceux du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints – que d'un parent seul qui réside avec au moins un enfant¹.

Parmi les familles de recensement formées d'un couple avec enfants, on distingue deux types de famille au regard de l'étude des recompositions familiales : les **familles intactes**, dans lesquelles tous les enfants à la maison, biologiques ou adoptifs, sont ceux des deux conjoints, et les **familles recomposées**, qui comprennent au moins un enfant d'un seul des conjoints et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Les familles recomposées, à leur tour, sont classifiées par Statistique Canada comme étant simples ou

complexes. Une **famille recomposée simple** ne compte à la maison que les enfants d'un des conjoints, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Par exemple, une famille recomposée simple peut être formée autour d'une mère, de ses enfants et d'un beau-père. Quant à la **famille recomposée complexe**, celle-ci recouvre trois types de composition familiale, soit celles comprenant au moins un enfant de :

- l'un des conjoints seulement, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle, et au moins un enfant commun au couple;
- chacun des conjoints, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Aucun enfant n'est commun au couple;
- chacun des conjoints, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle, et au moins un enfant commun au couple.

Une autre façon de distinguer les familles recomposées est de considérer si la famille compte ou non un enfant de l'union actuelle.

Cette classification sera également utilisée pour présenter certaines caractéristiques des familles recomposées. Pour de plus amples précisions concernant la définition de la famille de recensement, le lecteur est invité à prendre connaissance des **notions, définitions et particularités des données** présentées en fin de document.

Dans le présent bulletin, les données utilisées pour traiter des recompositions familiales se rapportent toujours à l'univers des familles biparentales dont au moins un enfant à la maison est âgé de moins de 25 ans, même lorsque cette précision ne figure pas explicitement dans le texte. Les quelque 78 800 familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement sont donc exclues de l'analyse, car ces données ne sont pas disponibles. L'univers statistique considéré ici concerne donc 833 100 familles biparentales, intactes ou recomposées.

Précisions méthodologiques et mises en garde

Les données contenues dans ce bulletin sont des résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, qui a remplacé en 2011 l'ancien questionnaire détaillé obligatoire du recensement du Canada. En raison du caractère volontaire de l'ENM, une diminution des taux de réponse a été observée comparativement au questionnaire détaillé des recensements passés, augmentant ainsi le risque de biais des données et diminuant leur précision statistique.

Dans ce bulletin, toutes les données présentées sur les familles recomposées portent sur l'ensemble du territoire du Québec. Elles s'appuient sur des bases numériques relativement importantes et leur utilisation ne pose généralement pas de

problème. Lorsque possible, une comparaison des données de l'ENM avec d'autres sources de données, en l'occurrence celles du recensement de 2011, a été effectuée pour s'assurer de la qualité des données diffusées. Toutefois, comme ces analyses n'ont pu être menées systématiquement en l'absence de données comparatives, et qu'à ce jour Statistique Canada n'a rendu disponible aucun indicateur global de fiabilité des estimations de l'ENM concernant la plupart des sous-populations, l'utilisation des résultats présentés dans ce bulletin doit être considérée avec vigilance, car il est possible que les données de l'ENM soient de qualité moindre pour des sous-groupes particuliers des familles recomposées.

Par ailleurs, l'ENM et le recensement (de 2011) reposant sur des bases méthodologiques différentes, le lecteur ne s'étonnera pas de constater des écarts, quoique généralement de faible ampleur, entre les chiffres présentés dans ce bulletin et ceux, tirés du questionnaire court du recensement canadien de 2011, diffusés sur le site Web de Statistique Canada.

Pour plus d'informations sur la qualité des données de l'ENM et sur les changements apportés entre le questionnaire long du recensement de 2006 et l'enquête volontaire de 2011 (ENM), nous invitons le lecteur à prendre connaissance des documents de référence diffusés par Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/index-fra.cfm>.

¹ Au sujet des limites de l'étude de la famille à partir de la notion de corésidence, voir Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Martin (2009).

Les différentes configurations de familles recomposées

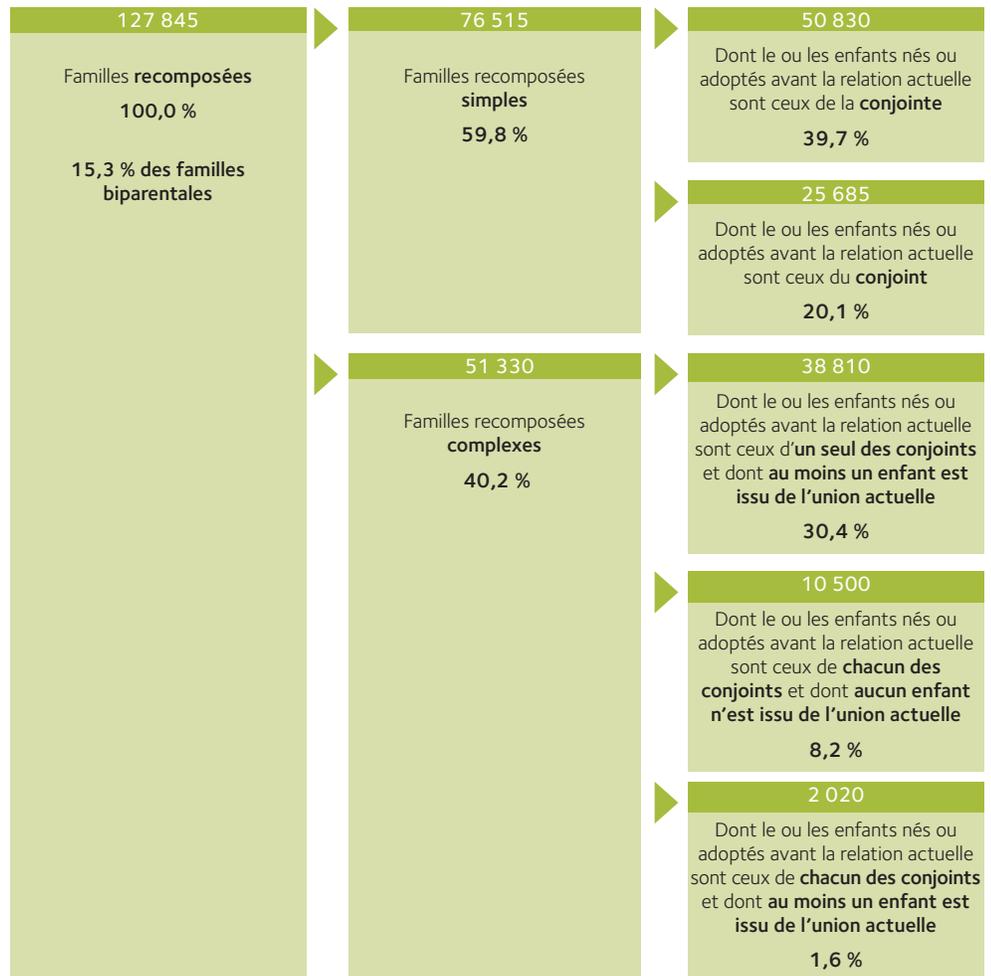
Selon l'Enquête nationale auprès des ménages, parmi les 833 100 familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans estimées au Québec, en 2011, environ 705 300 sont intactes, c'est-à-dire que les enfants résidant au domicile familial, naturels ou adoptés, sont ceux des deux membres du couple. La recomposition familiale concerne ainsi à peu près 127 800 familles, ce qui représente 15 % des familles biparentales considérées ici (figure 1). En comparaison, on observe dans le reste du Canada une proportion de familles recomposées plus faible, se situant aux alentours de 11 %².

Il a été mentionné d'entrée de jeu que les familles recomposées, selon la définition de Statistique Canada, se caractérisent par le fait de compter au sein du ménage au moins un enfant biologique ou adoptif d'un seul des conjoints et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Au-delà de ce trait commun, le vocable de *familles recomposées* regroupe différents arrangements familiaux en regard de l'appartenance parentale des enfants vivant au domicile. Dans la présente section, sont présentés les nombres et les proportions associés à ces différentes configurations que recoupe la notion de famille recomposée.

Les familles recomposées simples sont plus nombreuses que les familles recomposées complexes

Parmi les familles recomposées, environ 76 500 familles, soit six sur dix, sont qualifiées de simples, c'est-à-dire qu'elles sont formées d'un couple et d'au moins un enfant d'un seul des conjoints (figure 1). Cela a pour corollaire que la recomposition familiale dite complexe regroupe à peu près 51 300 familles, soit quatre familles recomposées sur dix. Ces résultats s'apparentent à ceux observés pour le reste du Canada, où la part des familles recomposées complexes est estimée à 43 %.

FIGURE 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES RECOMPOSÉES¹, SELON LE TYPE DE RECOMPOSITION FAMILIALE, QUÉBEC, 2011



1. Exclut les familles recomposées avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B4 de la commande spéciale CO-1362.

² Dans ce bulletin, les données concernant les familles recomposées dans le reste du Canada ne sont pas présentées dans les tableaux. Celles-ci sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Les familles recomposées simples structurées majoritairement autour des enfants de la mère

À la figure 1, on remarque également que 40 % des familles recomposées au Québec sont formées d'un couple et des enfants de la conjointe. La situation inverse, c'est-à-dire celle où les enfants à la maison sont ceux du conjoint, concerne une famille recomposée sur cinq. En ne considérant que les quelque 76 500 familles recomposées simples, on constate ainsi que deux fois sur trois, les enfants sont ceux de la mère (50 800). Ces résultats s'expliquent en partie par le fait qu'à la suite d'une rupture d'union ou d'une naissance hors union, la prise en charge des enfants est assumée majoritairement par la mère³. Lorsque les parents célibataires fondent par la suite un ménage avec un nouveau partenaire, les familles recomposées qui en résultent, selon la définition de Statistique Canada, s'articulent alors en majorité autour des enfants de la conjointe (Le Bourdais, Lapierre-Adamcyk et Heintz-Martin, 2013).



Dans le reste du Canada, 41 % de l'ensemble des familles recomposées ne comptent que les enfants de la conjointe, tandis qu'on estime à environ 16 % celles dont les enfants sont ceux du conjoint. Parmi les familles recomposées simples, 71 % sont le fait d'une mère, de ses enfants et d'un beau-père, comparativement à 66 % au Québec.

Près du tiers des familles recomposées comprend au moins un enfant issu de l'union actuelle des conjoints

Parmi l'ensemble des familles recomposées complexes (51 330), la grande majorité (38 800) compte un ou des enfants nés ou adoptés avant l'union actuelle de l'un des conjoints seulement et au moins un enfant commun au couple; celles-ci représentent en outre 30 % de l'ensemble des familles recomposées (figure 1). Si on ajoute les quelques familles comprenant au moins un enfant né ou adopté avant la présente relation de chacun des conjoints et au moins un enfant commun au couple (2 %), c'est près d'une famille recomposée sur trois qui compte au moins un enfant issu de l'union actuelle des conjoints. En comparaison, cette proportion se situe aux alentours de 36 % dans le reste du Canada.

Selon la littérature, certains facteurs peuvent favoriser la venue d'un enfant commun aux conjoints d'une famille recomposée, dont l'âge de la mère et l'âge du plus jeune enfant né ou adopté avant l'union en cours : plus ceux-ci sont jeunes, plus grandes sont les chances de former une famille recomposée avec enfants de l'union actuelle (Marcil-Gratton et collab., 2003). De plus, dans certaines familles recomposées dont le beau-parent est sans enfant biologique, le souhait de vivre cette expérience peut se manifester (Cadolle, 2000; Marcil-Gratton et collab., 2003). Cela



semble d'autant plus plausible que les ruptures d'union sont aujourd'hui plus fréquentes et qu'elles surviennent de plus en plus tôt dans les parcours familiaux, favorisant la formation de nouvelles unions avec un partenaire n'ayant jamais vécu l'expérience de la parentalité (Saint-Jacques, Drapeau et Parent, 2009).

Peu de familles recomposées formées d'enfants de chacun des conjoints

Les données de la figure 1 montrent par ailleurs des situations de recombinaison familiale complexe moins fréquentes, soit celles où chacun des conjoints avait au moins un enfant avant la relation actuelle. Cette configuration regroupe 10 % des familles recomposées, soit environ 12 500 familles. Parmi ces dernières, la large majorité (10 500) ne compte aucun enfant commun aux conjoints de l'union actuelle.

³ Au Québec, en 2011, la proportion de familles monoparentales dont le parent seul est de sexe féminin se situe aux alentours de 77 % (ministère de la Famille, 2014).

Quelques caractéristiques des familles recomposées

Les familles recomposées ressemblent à bien des égards aux familles intactes. Elles assurent, par exemple, les soins et l'éducation aux enfants, administrent un budget, établissent le partage des tâches ménagères. Cependant, « leurs caractéristiques structurelles et la séquence des événements familiaux teintent leur parcours [...] » (Saint-Jacques et collab., 2012, p. 129). Dans cette section, sont présentées certaines données faisant état des spécificités et ressemblances des familles recomposées par rapport aux familles intactes. Lorsque possible, les familles recomposées sont elles-mêmes distinguées en fonction de certaines configurations familiales à des fins comparatives.

Les recompositions familiales augmentent avec l'âge des enfants mineurs

Le tableau 1 présente le nombre et la proportion de familles recomposées en fonction du groupe d'âge du plus jeune enfant de la famille. Parmi les familles dont le benjamin est âgé de 0 à 4 ans, la recomposition familiale en concerne 11 %. Ce pourcentage augmente à 17 % dans les familles dont le plus jeune enfant est âgé de 5 à 11 ans. Tout comme les familles monoparentales, dont la part augmente en fonction de l'âge des enfants⁴, la proportion de familles recomposées s'accroît avec l'âge des enfants mineurs. Ce résultat est attendu, dans la mesure où plus le nombre de ruptures d'union augmente, plus la recomposition familiale est susceptible de concerner un nombre important de parents seuls désireux de former une nouvelle union avec un autre partenaire (Marcil-Gratton et collab., 2003).

Dans le reste du Canada, une tendance similaire est observée. Le pourcentage de familles recomposées s'élève avec l'âge des enfants mineurs, passant de 9 % parmi celles dont l'enfant le plus jeune est âgé de 0 à 4 ans à 13 % dans les familles dont le benjamin est adolescent (12 à 17 ans).

TABEAU 1 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LE GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT	TOTAL DES FAMILLES BIPARENTALES	TYPE DE FAMILLE	
		INTACTES	RECOMPOSÉES
NOMBRE			
Avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) dont le plus jeune est âgé de...	677 890	577 065	100 830
0-4 ans	294 650	263 105	31 545
5-11 ans	199 960	165 420	34 540
12-17 ans	183 275	148 535	34 740
Avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus) dont le plus jeune est âgé de 18-24 ans	155 210	128 185	27 020
Total des familles biparentales	833 100	705 250	127 845
%			
Avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) dont le plus jeune est âgé de...	100,0	85,1	14,9
0-4 ans	100,0	89,3	10,7
5-11 ans	100,0	82,7	17,3
12-17 ans	100,0	81,0	19,0
Avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus) dont le plus jeune est âgé de 18-24 ans	100,0	82,6	17,4
Total des familles biparentales	100,0	84,7	15,3

1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B4 de la commande spéciale CO-1362.

⁴ Au Québec, en 2011, la monoparentalité regroupe quelque 14 % des familles avec enfants dont le plus jeune est âgé de moins de 5 ans. Cette proportion se situe à 33 % parmi celles dont le benjamin a entre 12 et 17 ans (ministère de la Famille, 2014).

Plus les enfants sont âgés, plus la proportion de familles recomposées complexes diminue

Le tableau 2 fait état de la répartition des familles recomposées simples et complexes en fonction de différents groupes d'âge du plus jeune enfant de la famille. Parmi les 31 500 familles recomposées dont le plus jeune enfant est d'âge préscolaire, environ 23 600 sont dites complexes, soit 75 % d'entre elles. Plus les enfants sont âgés, plus décline l'importance relative de ces familles au

profit des recompositions familiales simples, lesquelles représentent plus de neuf familles recomposées sur dix dont le benjamin est âgé de 18 à 24 ans.

La diminution marquée de la proportion de familles recomposées complexes avec l'augmentation de l'âge du plus jeune enfant peut être en partie attribuable à la mesure même de ces formes familiales lorsqu'elle est restreinte au cadre résidentiel comme c'est le cas dans le recensement et l'Enquête nationale auprès des ménages. En effet, d'un

point de vue statistique, dès l'entrée dans l'adolescence ou dans l'âge adulte d'un enfant issu de l'union actuelle des conjoints, certaines familles recomposées complexes ne sont plus classifiées comme telles à la suite du départ du domicile familial du dernier enfant non commun au couple (Desrosiers et Le Bourdais, 1991). Cela est d'autant plus vrai qu'il y a parfois des écarts d'âge importants entre les enfants communs aux conjoints et leurs demi-frères ou demi-sœurs d'unions antérieures (Cadolle, 2000).

Dans le reste du Canada, la part relative des familles recomposées simples et complexes dans chacun de ces groupes d'âge du plus jeune enfant de la famille est d'un ordre de grandeur semblable à celle estimée pour le Québec. Parmi les familles recomposées dont le benjamin est âgé de moins de 5 ans, 78 % sont de type complexe. Tout comme au Québec, cette proportion diminue avec l'augmentation de l'âge des enfants, pour se situer à 11 % parmi les familles recomposées dont le plus jeune enfant de la famille fait partie du groupe d'âge des 18 à 24 ans.

Les conjoints des familles recomposées simples sont en moyenne plus âgés que ceux des familles recomposées complexes

En comparant l'âge moyen des conjoints dans les familles intactes et recomposées, peu de différences ressortent. Parmi les familles intactes, les conjoints ont en moyenne 41,8 ans, comparativement à 41,7 ans dans les familles recomposées (données non présentées). Ces données dissimulent toutefois des écarts au sein même des familles recomposées. On observe que les conjoints des familles recomposées simples sont en moyenne plus âgés (43,3 ans) que ceux des familles recomposées complexes (39,2 ans) (données non présentées). Ce constat se confirme également en observant la distribution des familles selon l'âge du plus jeune des conjoints. Parmi les familles recomposées simples, environ 59 % sont formées de conjoints dont le plus jeune est âgé de 40 ans ou plus, comparativement à quelque 34 % des familles recomposées complexes (données non présentées). Ces résultats sont à peu près identiques à ceux constatés pour le reste du Canada.

TABEAU 2 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES RECOMPOSÉES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LE GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT, QUÉBEC, 2011

GROUPE D'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT	TOTAL DES FAMILLES RECOMPOSÉES	TYPE DE FAMILLE	
		RECOMPOSÉES SIMPLES	RECOMPOSÉES COMPLEXES
NOMBRE			
Avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) dont le plus jeune est âgé de...	100 830	51 720	49 110
0-4 ans	31 545	7 950	23 595
5-11 ans	34 540	17 440	17 095
12-17 ans	34 740	26 325	8 410
Avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus) dont le plus jeune est âgé de 18-24 ans	27 020	24 800	2 220
Total des familles recomposées	127 845	76 515	51 330
%			
Avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) dont le plus jeune est âgé de...	100,0	51,3	48,7
0-4 ans	100,0	25,2	74,8
5-11 ans	100,0	50,5	49,5
12-17 ans	100,0	75,8	24,2
Avec seulement des enfants majeurs (18 ans ou plus) dont le plus jeune est âgé de 18-24 ans	100,0	91,8	8,2
Total des familles recomposées	100,0	59,8	40,2

1. Exclut les familles recomposées avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B4 de la commande spéciale CO-1362.

Les familles recomposées simples comptent peu d'enfants au domicile

Au tableau 3, les familles intactes et recomposées sont réparties en fonction de la taille de la fratrie vivant au domicile. Si les familles de trois enfants ou plus sont en proportion plus nombreuses dans les familles recomposées (26 %) que parmi les familles intactes (17 %), leur nombre moyen d'enfants est à peu près similaire (2,0 et 1,9 enfant respectivement).

Cela dit, le nombre d'enfants qui vivent dans les familles recomposées varie considérablement en fonction du type de recombinaison familiale.

Les familles recomposées simples comptent en moyenne 1,5 enfant au domicile, chiffre inférieur à celui observé dans les familles recomposées complexes (2,8). En outre, quelque 47 300 familles recomposées simples, soit 62 % d'entre elles, ont un seul enfant à la maison. Quant aux familles recomposées complexes, dont le nombre moyen d'enfants vivant au domicile est relativement élevé, celles-ci se démarquent également des autres types familiaux par une proportion importante de familles nombreuses, c'est-à-dire formées

de trois enfants ou plus (55 %). Ces résultats sont attendus, car, par définition, les familles recomposées complexes comprennent minimalement deux enfants au domicile parental.

En comparaison avec le reste du Canada, aucune différence ne ressort au regard de la taille de la fratrie vivant au domicile familial. Dans chacun des types de famille considérés précédemment, le nombre moyen d'enfants est identique à celui estimé au Québec.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE, LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE ET LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE, QUÉBEC, 2011

NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES BIPARENTALES	TYPE DE FAMILLE			
		INTACTES	RECOMPOSÉES		
		TOTAL	TOTAL	SIMPLES	COMPLEXES
		NOMBRE			
Nombre moyen d'enfants par famille	1,9	1,9	2,0	1,5	2,8
Un enfant	298 890	251 615	47 275	47 275	-
Deux enfants	378 505	331 165	47 340	24 060	23 285
Trois enfants ou plus	155 700	122 470	33 230	5 180	28 045
Total des familles biparentales	833 100	705 250	127 845	76 515	51 330
		%			
Un enfant	35,9	35,7	37,0	61,8	-
Deux enfants	45,4	47,0	37,0	31,4	45,4
Trois enfants ou plus	18,7	17,4	26,0	6,8	54,6
Total des familles biparentales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B4 de la commande spéciale CO-1362.

Les conjoints des familles recomposées choisissent majoritairement de vivre en union libre

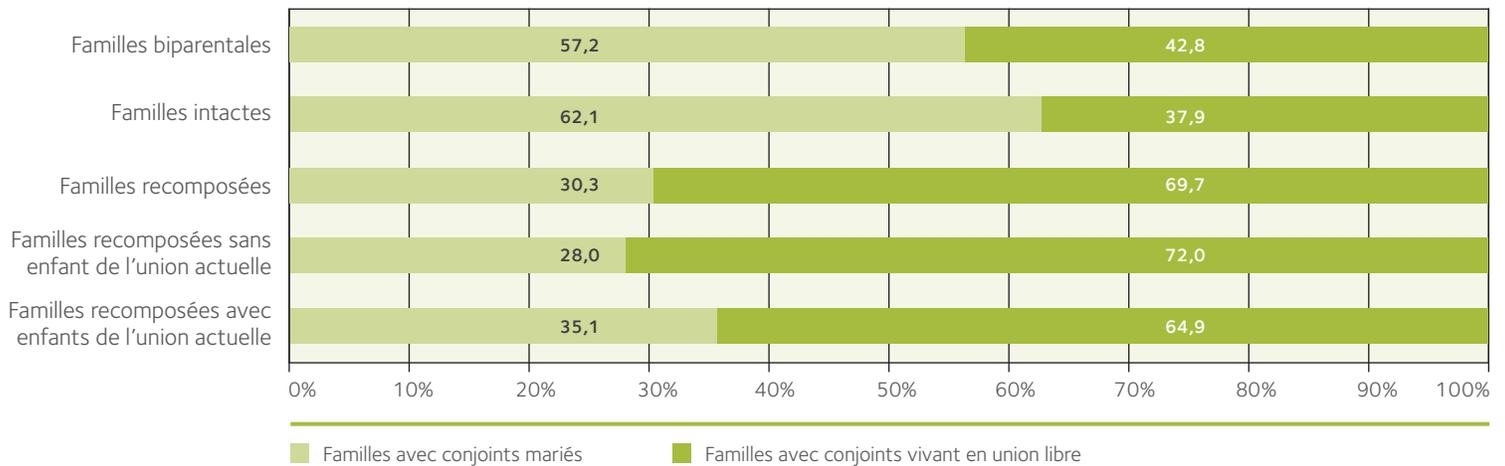
Depuis le début des années 1990, on observe au Canada, et en particulier au Québec, un déclin constant des intentions de remariage à la suite d'un divorce (Beaupré, 2008). La figure 2 présente la proportion de familles biparentales dont les conjoints sont mariés ou vivent en union libre, selon le type de famille. On constate que seulement 30 % des familles recomposées sont dirigées par des conjoints mariés. Cela a pour corollaire que dans la majorité des recompositions familiales,

les couples vivent en union libre (70 %). Il en va autrement des familles intactes, parmi lesquelles plus de six sur dix sont composées d'un couple marié. Ces résultats vont dans le sens de ceux d'autres enquêtes, qui soulignent l'inclination de bon nombre de conjoints des familles recomposées à vivre en dehors des liens du mariage (Marcil-Gratton et collab., 2003; Vézina, 2012).

On constate également qu'environ 38 % des recompositions familiales simples formées

autour des enfants du père comprennent un couple marié, comparativement à quelque 24 % de celles dont seuls les enfants de la mère sont dénombés au domicile (données non présentées). Par ailleurs, dans 28 % des cas, les familles recomposées sans enfant de l'union actuelle sont dirigées par un couple uni par les liens du mariage, tandis que ce type d'union des conjoints concerne 35 % des familles recomposées dont au moins un enfant est commun au couple.

FIGURE 2 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LE TYPE D'UNION DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2011



1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B4 de la commande spéciale CO-1362.

Dans le reste du Canada, la part des familles recomposées dont les conjoints sont époux est beaucoup plus importante que celle observée au Québec. En effet, 57 % d'entre elles sont formées de conjoints mariés, une proportion presque deux fois plus élevée que celle constatée au Québec. Il en va de même des familles intactes du reste du Canada qui sont en proportion beaucoup plus nombreuses que celles du Québec à compter un couple marié, environ 92 % comparativement à 62 % selon l'ENM. Ces données confirment des résultats déjà connus concernant la propension plus marquée des couples québécois, par rapport à ceux du reste du Canada, à vivre en union libre (Lapierre-Adamcyk, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 1998); les familles recomposées n'y font pas exception.

Les recompositions familiales sont plus fréquentes parmi les familles francophones

La part relative des recompositions familiales varie-t-elle en fonction de caractéristiques socioculturelles des familles? Le tableau 4 fait état du nombre et de la proportion de familles recomposées selon la langue la plus souvent parlée à la maison par chacun des conjoints. Sans égard au fait que la famille soit intacte ou recomposée, on remarque que trois combinaisons de langues rassemblent près de 95 % des familles biparentales au Québec⁵ (donnée non présentée). Ces combinaisons sont les suivantes :

- les deux conjoints parlent français : 632 500 familles;
- les deux conjoints parlent une langue non officielle : 80 800 familles;
- les deux conjoints parlent anglais : 73 300 familles.

Les données du tableau 4 suggèrent des écarts appréciables en regard de la proportion de familles recomposées dans ces sous-ensembles de famille. On constate que les recompositions familiales sont plus fréquentes dans les familles dont la langue la plus souvent parlée à la maison par les deux conjoints est le français (17 %) que parmi les familles dont les deux conjoints s'expriment le plus couramment à la maison en anglais (11 %) ou dans une langue non officielle (7 %).

Plus le niveau de scolarité des conjoints est faible, plus la part des recompositions familiales augmente⁶

Si le phénomène des recompositions familiales s'observe dans l'ensemble des milieux sociaux, il semble toutefois plus important parmi les familles dont les conjoints sont peu scolarisés. On remarque, à la figure 3, que plus le niveau de scolarité atteint par le conjoint est faible, sans égard à la scolarité de la conjointe, plus est élevée la part de recompositions familiales⁷.

⁵ Les quelque 46 500 familles dont la langue la plus souvent parlée à la maison par chacun des conjoints diffère de celle que l'on trouve dans l'une ou l'autre de ces trois catégories sont regroupées au tableau 4 sous la modalité « Les deux conjoints parlent une autre combinaison de langues ». Cette catégorie contient, par exemple, les familles dont la langue la plus couramment parlée à la maison par le conjoint est l'anglais, et par la conjointe, le français.

⁶ Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, les questions relatives à la scolarité présentent des taux de non-réponse partielle généralement plus élevés que celles portant sur les caractéristiques démographiques et socioculturelles. Par conséquent, ces données ont des taux d'imputation généralement plus grands que ceux associés aux données présentées précédemment.

⁷ Voir la note en fin de document sur la notion de « plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu ».

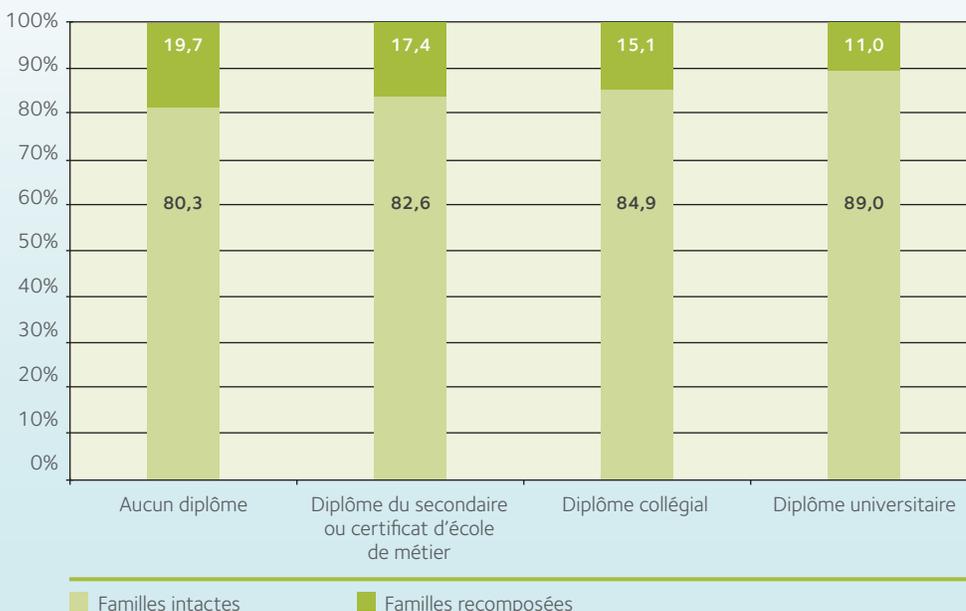
TABLEAU 4 : RÉPARTION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LA LANGUE LA PLUS SOUVENT PARLÉE À LA MAISON PAR CHACUN DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2011

LANGUE LA PLUS SOUVENT PARLÉE À LA MAISON PAR CHACUN DES CONJOINTS	TOTAL DES FAMILLES BIPARENTALES	TYPE DE FAMILLE	
		INTACTES	RECOMPOSÉES
NOMBRE			
Les deux conjoints parlent français	632 505	523 755	108 745
Les deux conjoints parlent anglais	73 275	65 365	7 910
Les deux conjoints parlent une langue non officielle	80 775	75 210	5 565
Les deux conjoints parlent une autre combinaison de langues	46 545	40 920	5 625
Total des familles biparentales	833 100	705 250	127 845
%			
Les deux conjoints parlent français	100,0	82,8	17,2
Les deux conjoints parlent anglais	100,0	89,2	10,8
Les deux conjoints parlent une langue non officielle	100,0	93,1	6,9
Les deux conjoints parlent une autre combinaison de langues	100,0	87,9	12,1
Total des familles biparentales	100,0	84,7	15,3

1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B5 de la commande spéciale CO-1362.

FIGURE 3 : RÉPARTION EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU PAR LE CONJOINT², QUÉBEC, 2011



1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

2. Dans le cas des quelque 1 200 familles homoparentales dont au moins un enfant est âgé de moins de 25 ans, la référence à la scolarité du conjoint devrait se lire « scolarité de la personne-repère 1 », tandis que la référence à la scolarité de la conjointe devrait se lire « scolarité du ou de la partenaire de la personne-repère 1 ».

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C1b de la commande spéciale CO-1377.

Dans les familles dont le conjoint ne possède aucun diplôme, 20 % sont recomposées, comparativement à 11 % des familles dont le conjoint détient un diplôme universitaire. Le constat est similaire lorsqu'on ne considère que la scolarité de la conjointe : le pourcentage de familles recomposées se situe également aux alentours de 20 % lorsque celle-ci ne possède aucun diplôme, tandis qu'il concerne 11 % des familles dont la conjointe a obtenu un diplôme universitaire (données non présentées).

Comme bon nombre de jeunes adultes ayant un faible niveau de scolarité sont susceptibles de former une première union à un âge relativement précoce et que les ruptures de couple sont d'autant plus probables que débute tôt la première union dans la vie adulte (Vézina, 2012), ces considérations peuvent expliquer en partie la prévalence accrue de la recomposition familiale dans les familles dont les conjoints ont un faible niveau de scolarité.



TABLEAU 5 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU PAR LE CONJOINT², QUÉBEC, 2011

PLUS HAUT DIPLOME OBTENU PAR LE CONJOINT	TOTAL DES FAMILLES BIPARENTALES	TYPE DE FAMILLE	
		INTACTES	RECOMPOSÉES
NOMBRE			
Aucun	106 820	85 825	21 000
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	328 735	271 560	57 180
Diplôme collégial	146 450	124 310	22 140
Diplôme universitaire	251 090	223 560	27 530
Total des familles biparentales	833 100	705 250	127 845
%			
Aucun	12,8	12,2	16,4
Diplôme du secondaire ou certificat d'école de métiers	39,5	38,5	44,7
Diplôme collégial	17,6	17,6	17,3
Diplôme universitaire	30,1	31,7	21,5
Total des familles biparentales	100,0	100,0	100,0

1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

2. Dans le cas des quelque 1 200 familles homoparentales dont au moins un enfant est âgé de moins de 25 ans, la référence à la scolarité du conjoint devrait se lire « scolarité de la personne-repère 1 », tandis que la référence à la scolarité de la conjointe devrait se lire « scolarité du ou de la partenaire de la personne-repère 1 ».

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C1b de la commande spéciale CO-1377.

Au tableau 5, il n'est donc pas étonnant de constater que la proportion de familles recomposées dont le conjoint est sans diplôme (16 %) est plus élevée que celle observée dans les familles intactes (12 %). Parmi ces dernières, 32 % comptent un conjoint possédant un diplôme universitaire, comparativement à 22 % des familles recomposées. Des écarts semblables sont constatés en tenant compte seulement de la scolarité de la conjointe : 36 % des familles intactes sont composées d'une mère qui est titulaire d'un diplôme universitaire, tandis que cette situation concerne 25 % des familles recomposées (données non présentées).

Ces écarts concernant la scolarité des conjoints des familles intactes et recomposées sont d'un ordre de grandeur comparable à ceux observés dans le reste du Canada. Ainsi, 15 % des familles recomposées du reste du Canada comptent un conjoint sans diplôme, proportion supérieure à celle constatée dans les familles intactes (11 %). Parmi ces dernières, 38 % des conjointes possèdent un diplôme universitaire, comparativement à 22 % des familles recomposées.



TABLEAU 6 : RÉPARTITION EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE DES FAMILLES BIPARENTALES¹, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET L'ACTIVITÉ DE LA CONJOINTE² SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, QUÉBEC, 2011

ACTIVITÉ DE LA CONJOINTE	TOTAL DES FAMILLES BIPARENTALES	TYPE DE FAMILLE			
		INTACTES	RECOMPOSÉES		
		TOTAL	TOTAL	SANS ENFANT DE L'UNION ACTUELLE	AVEC ENFANTS DE L'UNION ACTUELLE
NOMBRE					
Active	682 810	574 945	107 865	75 825	32 035
dont en emploi	650 455	547 785	102 670	72 635	30 030
Inactive	150 290	130 305	19 985	11 190	8 795
Total des familles biparentales	833 100	705 255	127 845	87 015	40 830
%					
Active	82,0	81,5	84,4	87,1	78,5
dont en emploi	78,1	77,7	80,3	83,5	73,5
Inactive	18,0	18,5	15,6	12,9	21,5
Total des familles biparentales	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Exclut les familles biparentales avec enfants de 25 ans ou plus seulement.

2. Dans le cas des quelque 1 200 familles homoparentales dont au moins un enfant est âgé de moins de 25 ans, la référence à l'activité du conjoint devrait se lire « activité de la personne-repère 1 », tandis que la référence à l'activité de la conjointe devrait se lire « activité du ou de la partenaire de la personne-repère 1 ».

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C1b de la commande spéciale CO-1377.

Une proportion relativement faible de familles recomposées avec enfants de l'union actuelle dont la conjointe est active sur le marché du travail⁸

Selon Vézina (2012), les parents des familles recomposées sont un peu plus actifs sur le marché du travail que ceux des familles intactes. Lorsqu'on analyse l'activité des conjoints de sexe masculin sur le marché du travail en fonction du type de famille, aucun écart n'est observé. Qu'il s'agisse des familles intactes ou recomposées, avec ou sans enfant de l'union actuelle, la part de celles dont le conjoint est actif, c'est-à-dire en situation d'emploi ou en chômage, se situe aux alentours de 92 %, et le pourcentage d'entre elles dont le conjoint est en emploi est d'environ 87 % (données non présentées). Il en va différemment de la répartition des familles

selon l'activité de la conjointe (tableau 6). Parmi les familles recomposées sans enfant de l'union actuelle, 87 % comptent une conjointe active, comparativement à 82 % des familles intactes. Quant aux familles recomposées dont un enfant est commun au couple, la part relative de celles dont la conjointe est active est estimée à 79 %⁹.

Les parents des familles intactes, soutient Vézina (2012), sont moins actifs sur le marché du travail que ceux des familles recomposées, notamment en raison du fait que les premiers sont en proportion plus nombreux que les seconds à compter de très jeunes enfants au domicile. Selon l'ENM,

parmi les familles recomposées sans enfant de l'union actuelle, qui affichent la proportion la plus élevée de conjointes actives, une sur dix seulement compte un enfant âgé de 0 à 4 ans, comparativement à 37 % des familles intactes et à plus de la moitié des familles recomposées dont au moins un enfant est commun au couple (données non présentées). Ces dernières, rappelons-le, présentent la plus faible proportion de familles dont la conjointe est active sur le marché du travail. Ces résultats suggèrent que, quel que soit le type de famille biparentale, la présence de jeunes enfants à la maison est liée à une moins grande présence des femmes sur le marché du travail.

⁸ Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, les questions relatives au travail présentent des taux de non-réponse partielle généralement plus élevés que celles portant sur les caractéristiques démographiques et socioculturelles ainsi que celles relatives à la scolarité. Par conséquent, ces données ont des taux d'imputation généralement plus grands que ceux associés aux données présentées précédemment.

⁹ Voir les notes en fin de document sur les notions de « chômage », de « population active », de « population en emploi » et de « population inactive ».

En résumé

Au Québec, en 2011 :

- on estime à quelque 127 800 le nombre de familles recomposées, ce qui représente 15 % des familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans;
- environ 60 % des familles recomposées sont dites simples, de sorte que 40 % d'entre elles sont qualifiées de complexes;
- dans les deux tiers des familles recomposées simples, les enfants sont ceux de la mère;
- près d'une famille recomposée sur trois comprend un enfant issu de l'union actuelle des conjoints;
- parmi les familles biparentales dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 4 ans, 11 % sont recomposées;
- dans les familles intactes, on compte en moyenne 1,9 enfant vivant à la maison, comparativement à 1,5 enfant parmi les familles recomposées simples et à 2,8 enfants dans les familles recomposées complexes;
- quelque 70 % des familles recomposées sont dirigées par un couple vivant en union libre, proportion largement supérieure à celle observée dans les familles intactes (38 %);
- le pourcentage de familles recomposées est plus élevé parmi les familles biparentales dont la langue la plus souvent parlée à la maison par chacun des conjoints est le français (17 %) que dans celles dont les deux conjoints s'expriment le plus couramment en anglais (11 %) ou dans une langue non officielle (7 %);
- parmi les familles biparentales dont le conjoint est sans diplôme, environ 20 % sont recomposées, comparativement à 11 % de celles dont le conjoint possède un diplôme universitaire. Le portrait est similaire lorsqu'on ne considère que la scolarité de la conjointe;
- dans 82 % des familles intactes, la conjointe est active sur le marché du travail, tandis que cette situation concerne 87 % des familles recomposées sans enfant de l'union actuelle et 79 % des familles recomposées avec enfants de l'union actuelle. Il en va autrement de l'activité du conjoint sur le marché du travail : qu'il s'agisse des familles intactes ou recomposées, avec ou sans enfant de l'union actuelle, environ 92 % comptent un conjoint actif sur le marché du travail.

Bibliographie

BEAUPRÉ, Pascale (2008). « Oui je le veux... Prise deux? Évolution des intentions de remariage chez les Canadiens divorcés au cours des 20 dernières années », *Quelques faits*, [En ligne], Composante du produit numéro 89-630-X au catalogue de Statistique Canada, numéro 5. [http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/statcan/89-630-X/89-630-XIF2008005.pdf] (Consulté le 4 juillet 2014).

CADOLLE, Sylvie (2000). *Être parent, être beau-parent : la recomposition familiale*, Paris, O. Jacob, 304 p.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2007). *Transitions familiales: Le Rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Gouvernement du Québec, 231 p.

DAMON, Julien (2012). *Les familles recomposées, Que sais-je ?*, PUF, 127 p.

DESROSIERS Hélène, et Céline LE BOURDAIS (1991). « Les familles composées au féminin : évolution, ampleur et caractéristique au Canada », *Comprendre la famille, Actes du 1^{er} symposium québécois de recherche sur la famille*, Institut national de la recherche scientifique (INRS) – Urbanisation, p. 71-95.

JUBY, Heather, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS (2004). *Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, [En ligne], Rapport de recherche, Ministère de la Justice du Canada. [http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/lf-fl/divorce/2004_6/pdf/2004_6.pdf] (Consulté le 22 mai 2014).

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Céline LE BOURDAIS et Valérie MARTIN (2009). « Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, numéro 1, p. 5-39.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Nicole MARCIL-GRATTON et Céline LE BOURDAIS (1998). « Transcender les frontières et en créer de nouvelles : l'étonnante diffusion des nouveaux modes de formation des familles », *Actes des colloques de l'AIDELF*, p. 411-419.

LE BOURDAIS, Céline, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Valérie HEINTZ-MARTIN (2013). « Composition de la famille et risques d'éclatement des familles recomposées : effet réel ou artefact lié au mode de collecte des données ? » *Cahiers québécois de démographie*, volume 42, numéro 1, p. 5-30.

LE BOURDAIS, Céline, et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK (2007). « Portrait des familles québécoises à l'horizon 2020. Esquisse des grandes tendances démographiques », dans *La famille à l'horizon 2020*, sous la direction de Isabelle Bitau, Chantale Dumont et Gilles Pronovost, Sainte-Foy, PUL, p. 71-99.

LE BOURDAIS, Céline, Ghyslaine NEILL et Nicole MARCIL-GRATTON (2000). « L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites "intactes" », *Recherches sociographiques*, volume 41, numéro 1, p. 53-74.

LE BOURDAIS, Céline, Patrick D'ASTOUS et Hélène DESROSIERS (1995). « Disparités régionales dans la propension des Canadiennes à vivre en famille recomposée », *Cahiers de géographie du Québec*, volume 39, numéro 106, p. 25-42.

MARCIL-GRATTON, Nicole, Juby HEATHER, Céline LE BOURDAIS et Paul-Marie HUOT (2003). « Du passé conjugal des parents au devenir familial des enfants : un exemple de la nécessité d'une approche longitudinale », *Sociologie et sociétés*, volume 35, numéro 1, p. 143-164.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). « Quel portrait de famille pour le Québec en 2011? Caractéristiques générales et particularités révélées par l'Enquête nationale auprès des ménages », *Quelle famille?*, volume 2, numéro 1, [En ligne]. [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/quelle-famille-hiver2014.pdf>] (Consulté le 22 mai 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, édition 2011, Québec, Gouvernement du Québec, 635 p.

SAINT-JACQUES, Marie-Christine, Sylvie DRAPEAU, Claudine PARENT et Élisabeth GODBOUT (2012). « Recomposition familiale, parentalité et beau-parentalité : constats, limites et perspectives », *Nouvelles pratiques sociales*, volume 25, numéro 1, p. 108-135.

SAINT-JACQUES, Marie-Christine, Ana GHERGHEL, Sylvie DRAPEAU, Marie-Hélène GAGNÉ, Caroline ROBITAILLE et Élisabeth GODBOUT (2009). « La diversité des trajectoires de recomposition familiale », *Politiques sociales et familiales*, numéro 96, p. 27-40.

SAINT-JACQUES, Marie-Christine, Sylvie DRAPEAU et Claudine PARENT (2009). *Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles recomposées : Synthèse de la documentation*, [En ligne]. [http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aruc_famille/fichiers/synthese_documentation_fr_2010.pdf] (Consulté le 13 août 2014).

STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011* [En ligne], Composante du produit numéro 99-000-X2011001 au catalogue de Statistique Canada. [<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/99-000-x2011001-fra.pdf>] (Consulté le 4 septembre 2011).

VÉZINA, Mireille (2012). *Enquête sociale générale de 2011 : Aperçu des familles au Canada – Être parent dans une famille recomposée*, [En ligne], Composante du produit numéro 89-650-X au catalogue de Statistique Canada. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-650-x/89-650-x2012002-fra.pdf>] (Consulté le 23 mai 2014).

Notions, définitions et particularités des données

Chômeur

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient pas salariées et ne travaillaient pas à leur compte, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi ou, finalement, avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Famille de recensement

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfants (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.
- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
 - les fils et filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison.

Ces modifications se traduisent par une augmentation, entre 1996 et 2001, du nombre total de familles de recensement (+ 1,5 %), et plus particulièrement du nombre de familles monoparentales (de 6,2 %), par rapport à ce qu'on aurait obtenu avec l'ancienne définition.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, à parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfants dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Une famille comptant un couple avec enfants peut encore être classifiée comme étant soit une famille intacte dans laquelle tous les enfants sont les enfants biologiques et/ou adoptés des deux conjoints mariés ou des deux partenaires en union libre, soit une famille recomposée avec au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints mariés ou partenaires en union libre et dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle.

Les familles recomposées peuvent, à leur tour, être classifiées comme étant simples ou complexes. Une famille recomposée simple est une famille comptant un couple dans laquelle tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés de un et seulement un des conjoints mariés ou partenaires en union libre, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Une famille recomposée complexe est une famille comptant un couple comprenant au moins un enfant biologique ou adopté, dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. Ces familles comprennent des enfants de : chaque conjoint marié ou partenaire en union libre et aucun autre enfant; l'un des conjoints mariés ou partenaires en union libre et au moins un autre enfant biologique ou adopté issu du couple; chaque conjoint marié ou partenaire en union libre et au moins un autre enfant biologique ou adopté issu du couple.

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu

Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat, diplôme ou grade universitaires) qui est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question. Toutefois, au niveau détaillé de la hiérarchie, un apprenti inscrit n'a pas toujours obtenu de diplôme d'études secondaires, de même qu'une personne possédant une maîtrise n'a pas nécessairement un certificat ou un diplôme supérieur au baccalauréat. Par conséquent, même si la liste des catégories n'est pas nécessairement hiérarchique, elle donne quand même une mesure générale de la réussite scolaire.

Population active

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit en situation d'emploi soit en chômage

Population en emploi

Désigne les personnes qui ont déclaré avoir travaillé comme salariées ou à leur compte au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par celui-ci. Cette population inclut également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé durant la semaine de référence à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette population exclut les chômeurs.

Population inactive

Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

Des totaux qui paraissent erronés?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

Dans le cas des petits nombres, seuls certains résultats sont présentés. Lorsque les arrondissements aléatoires effectués par Statistique Canada pour des populations de taille très réduite (moins de 60 personnes) ont engendré d'apparentes incohérences dans les pourcentages dérivés, seuls les nombres absolus figurent. Le symbole « – » remplace alors le pourcentage dans les cellules concernées.

À noter que, dans certains tableaux, le total par sexe est obtenu en additionnant les données pour chacun des sexes. Dans ces cas, il arrive que la somme diffère de 10 à 30 unités du total figurant dans certains tableaux généraux, sans pour autant que les résultats soient erronés.

Liste des tableaux et figures disponibles

Toutes les données qui ne sont pas présentées dans les tableaux et figures de ce bulletin sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca. Les tableaux et figures produits antérieurement dans le document *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2011* peuvent être consultés sur le site Web du ministère de la Famille.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

COORDINATION : Kevin Rousseau

ÉQUIPE DE PRODUCTION ET DE RÉDACTION : Andrée-Anne Boucher, Vincent Lou, Joanie Migneault, Philippe Pacaut et Kevin Rousseau

RÉVISION LINGUISTIQUE : France Galarneau

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Nous remercions l'Institut de la statistique du Québec pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

ISSN : 2292-0846 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

© Gouvernement du Québec